



Cabinet

Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 5 avril 2022

Monsieur Siegfried Peters  
Secrétaire général de l'Assemblée nationale  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
2e étage, Bureau 2.50  
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous me permettez, au nom du député de Nelligan, de vous transmettre le libellé de la motion que nous souhaitons débattre ce mercredi 6 avril, à la rubrique des affaires inscrites par les députés de l'opposition et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Veuillez recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments distingués.

La directrice de cabinet,

Cindy Moreau

p.j.

**Affaires inscrites par les députés de l'opposition**  
(Art. 97 et ss. RAN)

*« Que l'Assemblée nationale déplore qu'après près de 4 ans d'un gouvernement caquiste, le nombre de Québécois en attente d'un médecin de famille soit passé de 400 000 à plus d'un million de Québécois ;*

*Qu'elle rappelle que la Coalition Avenir Québec avait promis, lors de la campagne électorale de 2018, qu'un gouvernement caquiste offrirait un médecin de famille à tous les Québécois ;*

*Qu'elle prenne acte que le gouvernement caquiste a brisé sa promesse faite aux Québécois et qu'elle n'entend plus offrir un médecin de famille à tous les Québécois ;*

*Qu'elle reconnaisse que la réforme en santé déposée par le gouvernement caquiste ne règlera pas les problèmes d'accès aux soins de première ligne ;  
Qu'elle constate que les Québécois font maintenant les frais de l'inaction et du manque de leadership du gouvernement caquiste en santé ;*

*Qu'enfin, l'Assemblée nationale condamne l'abandon du gouvernement caquiste en matière d'accessibilité à un médecin de famille pour tous les Québécois. »*

Présentée par le député de Nelligan  
Le mercredi 6 avril 2022